



2020

2022



*Ensemble pour les familles et les aînés  
de la Côte-de-Beaupré*



*Politique  
de la famille et  
des aînés*



Mot du maire	3
Mot de la responsable des questions relatives aux familles et aux aînés	4
Présentation du comité de travail de la Politique de la famille et des aînés	5
Pourquoi une politique de la famille et des aînés?	6
Portrait de la ville de Château-Richer	7
Mission, vision et valeurs de la Ville de Château-Richer	10
Une démarche approfondie : La Politique de la famille et des aînés	12
Consultations auprès des familles et des aînés	14
Consultations auprès des adolescents	15
Principes directeurs de la Politique de la famille et des aînés	17
Valeurs de la Politique de la famille et des aînés	18
Définitions de la famille et des aînés	19
Orientations de la Politique de la famille et des aînés	20
Axes d'intervention de la Politique de la famille et des aînés	21
Plan d'action de la Ville de Château-Richer	22
Conclusion	50
Lexique	50



En septembre 2016, la Ville de Château-Richer s'engageait officiellement dans le projet de réalisation d'une politique familiale et des aînés. Trois ans plus tard, le conseil municipal est fier de vous dévoiler le fruit de cette longue démarche de réflexion, qui a aboutie par l'adoption de la Politique de la famille et des aînés de la Ville de Château-Richer.

L'adoption de cette politique, c'est comme un bateau qui arrive à bon port après un long voyage. En effet, les membres du comité de la Politique de la famille et des aînés ont œuvré durant plusieurs mois et ont tenu bon nombre de rencontres pendant lesquelles ils ont travaillé d'arrache-pied pour mener à bien ce beau projet. Les efforts mis dans celui-ci nous font croire que la politique reflète fidèlement ce que souhaitent vivre nos familles et nos aînés dans notre communauté.

Tout au long de la démarche, plusieurs citoyens de notre communauté ont été consultés. De ces consultations résulte maintenant un engagement clair de la Ville envers nos familles et nos aînés, engagement qui se traduit par une politique et un plan d'action qui visent à améliorer notre milieu de vie afin qu'il soit bon d'y vivre !

Le bien-être et la qualité de vie des familles et des aînés de notre communauté sont primordiaux pour nous et les actions qui seront entreprises viendront, je l'espère, répondre positivement et concrètement à leurs besoins. Avec son service des loisirs et de la culture, son nouveau parc des loisirs et maintenant sa politique de la famille et des aînés, la Ville est désormais bien équipée pour offrir un cadre de vie agréable où il est possible d'obtenir des services de qualité.

C'est donc avec fierté que j'invite la population de Château-Richer à prendre connaissance de notre nouvelle politique afin de constater à quel point la famille et les aînés sont une priorité à Château-Richer ! À preuve, au fil des ans, la Ville a constamment amélioré les services et équipements destinés aux activités.

Au nom du conseil municipal et de toute la population château-richéroise, je tiens à remercier les membres du comité famille et aînés pour leur travail remarquable, ainsi que tous les individus et organismes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de notre politique.

Enfin, je tiens à féliciter les membres du comité de la famille et des aînés de la Ville, présidés par la conseillère municipale Katia Cauchon, ainsi que la directrice des loisirs et de la culture, Marie Michelle Thibault, pour le travail accompli.

**Jean Robitaille**  
Maire, Ville de Château-Richer

## Mot de la responsable des questions relatives

### aux familles et aux aînés

La Ville de Château-Richer se veut à l'écoute des familles et des aînés. En tant que représentante du conseil municipal de la Ville de Château-Richer et présidente du comité famille et aînés, c'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons la Politique de la famille et des aînés.

Celle-ci est le fruit d'une consultation et d'une réflexion du comité mis en place pour l'exécution de ce mandat qui consistait à réaliser une politique familiale, tout en y intégrant un volet spécifique « aînés », étant donné la décision de la Ville d'adhérer au programme Municipalité amie des aînés (MADA). Les membres de ce comité ont généreusement accepté d'investir le temps et l'énergie nécessaires pour mener à bien ce projet si important pour notre communauté.

Avec cette nouvelle politique de la famille et des aînés, la Ville est maintenant dotée d'un outil qui lui permet d'avoir une meilleure écoute des besoins de ses citoyens.

En terminant, le conseil municipal et moi-même tenons à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui se sont investis de près ou de loin à la réalisation de ce beau projet.



**Katia Cauchon**  
Conseillère municipale



## Présentation du comité de travail de la Politique de la famille et des aînés

Le comité était composé d'un membre du conseil, de parents, d'aînés actifs, de la directrice des loisirs et de la culture et de différents citoyens engagés du milieu. Ils ont été chargés de dresser un diagnostic des besoins des familles et des aînés, puis de proposer un plan d'action municipal.

### Comité de pilotage de la Politique de la famille et des aînés

Katia Cauchon, **élue responsable**  
Marie Michelle Thibault, **directrice des loisirs et de la culture**  
Carolyn Vézina, **représentante des familles**  
Laurence Huot, **représentante des aînés**  
Martin Pouliot, **travailleur de rue, représentant des familles**  
Suzanne Giguère, **représentante des aînés**



### Les travaux ont été soutenus par :

Sylvain Hénault, **formateur du Carrefour action municipale et famille (CAMF)**  
Valérie Chabot, **chargée de projet à la Politique familiale et des aînés, Unité de Loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN)**  
Benjamin Branget, **consultant indépendant pour ULSCN**  
Jean-François Guillot, **directeur général adjoint de la MRC**  
Béatrice Pauly, **responsable du greffe et des communications de la MRC**

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du Ministère de la Santé et des Services sociaux.



En partenariat avec :



## Pourquoi une politique de la famille et des aînés?

La Ville de Château-Richer souhaite favoriser le mieux-être et la qualité de vie des familles et des aînés de son milieu. Pour cela, elle s'implique dans l'élaboration d'une première Politique de la famille et des aînés (PFA) reconnue par le ministère de la Famille, visant également l'implantation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Elle le fait conjointement avec la MRC et 5 autres municipalités de La Côte-de-Beaupré. La société québécoise vieillit de manière accélérée. D'ici 2056, on y verra le nombre d'aînés passer de 1,1 million à 2,6 millions. D'ailleurs, voici quelques statistiques pour la période entre 2006 et 2056 :

- La proportion de 65 ans et plus doublera, passant de 14 % à 30 % ;
- La proportion de 80 ans et plus triplera, passant de 3,6 % à 10,9 % ;
- La proportion de 95 ans et plus sera multipliée par 10, passant de 0,1 % à 1,2 %.

Ce vieillissement de la population aura des répercussions directes sur divers aspects de la gouvernance locale. En réorientant leurs actions et leurs communications pour permettre aux aînés de vieillir tout en restant actifs, les municipalités et les MRC contribueront à la vitalité de leurs milieux de vie. Une démarche MADA constitue une façon concrète d'atteindre ces objectifs et il était naturel pour la Ville d'inclure les aînés dans ce processus.

Château-Richer mobilise donc les différentes parties prenantes occupant le territoire en mobilisant ses citoyens, ses élus et ses services municipaux, mais également le milieu des affaires ainsi que le milieu communautaire, qui animent et dynamisent le territoire. La Ville de Château-Richer a le potentiel de contribuer grandement au bien-être des familles et des aînés qui y résident. Il était donc primordial de s'intéresser à leurs besoins et d'évaluer les services et ressources disponibles dans le milieu afin de mieux répondre à leur demande.

En adhérant à une politique de la famille et des aînés, la Ville de Château-Richer s'engage à offrir un milieu de vie accueillant et stimulant, qui favorise le bien-être et l'épanouissement des familles et des aînés.



## Portrait de la ville de Château-Richer

La ville de Château-Richer est située dans la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré, à l'est de la ville de Québec. La ville est bornée au sud par le fleuve Saint-Laurent; à l'ouest par la municipalité de L'Ange-Gardien; à l'est par la ville de Sainte-Anne-de-Beaupré et au nord par la ville de Sainte-Brigitte-de-Laval et le bassin de la rivière Montmorency.

La ville couvre un immense territoire de près de 230 km<sup>2</sup>. D'est en ouest, elle mesure 11 kilomètres de long et représente le territoire habité le plus long et le plus profond de toute la Côte-de-Beaupré. Au niveau provincial, Château-Richer fait partie de la circonscription Charlevoix - Côte-de-Beaupré et au fédéral, elle fait partie de la circonscription Beauport - Côte-de-Beaupré - Île d'Orléans - Charlevoix. Les résidents sont appelés «Château-Richérois» et «Château-Richéroises».

Château-Richer est le deuxième endroit habité par les colons français sur la Côte-de-Beaupré, après Saint-Joachim. En 1626, Samuel de Champlain y fait établir la première ferme dans la vallée du Saint-Laurent, qui sert de garde-manger pour les habitants de Québec. Château-Richer devient officiellement le tout premier village organisé de la Nouvelle-France, le 15 mars 1753.

C'est en 1855 que Château-Richer devient officiellement une corporation municipale. Le développement et l'administration du territoire sont dorénavant sous la gouverne d'un conseil municipal composé majoritairement de cultivateurs. Avec l'adoption de son cadastre, le 1er septembre 1879, on ne parle plus de «concession», mais de «lot». La municipalité de Château-Richer obtient son statut de ville en 1968 et se dote alors d'armoiries.



## Population

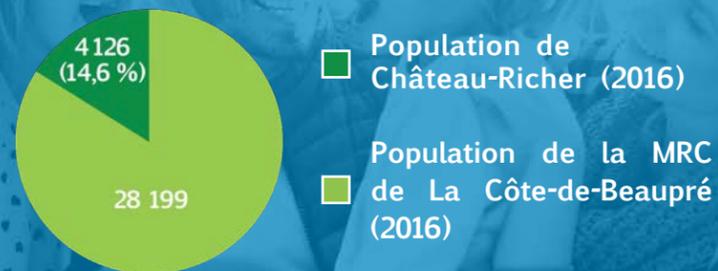
En 2016, la ville de Château-Richer est la deuxième plus peuplée de la MRC de La Côte-de-Beaupré avec 4 126 habitants, soit 18 habitants au km<sup>2</sup>.

Deuxième municipalité la moins dense de la MRC.

D'ici 2031, on projette une légère augmentation de 7,85 % de la population générale (4 450 personnes).

L'âge médian de la population : 44,2 ans.

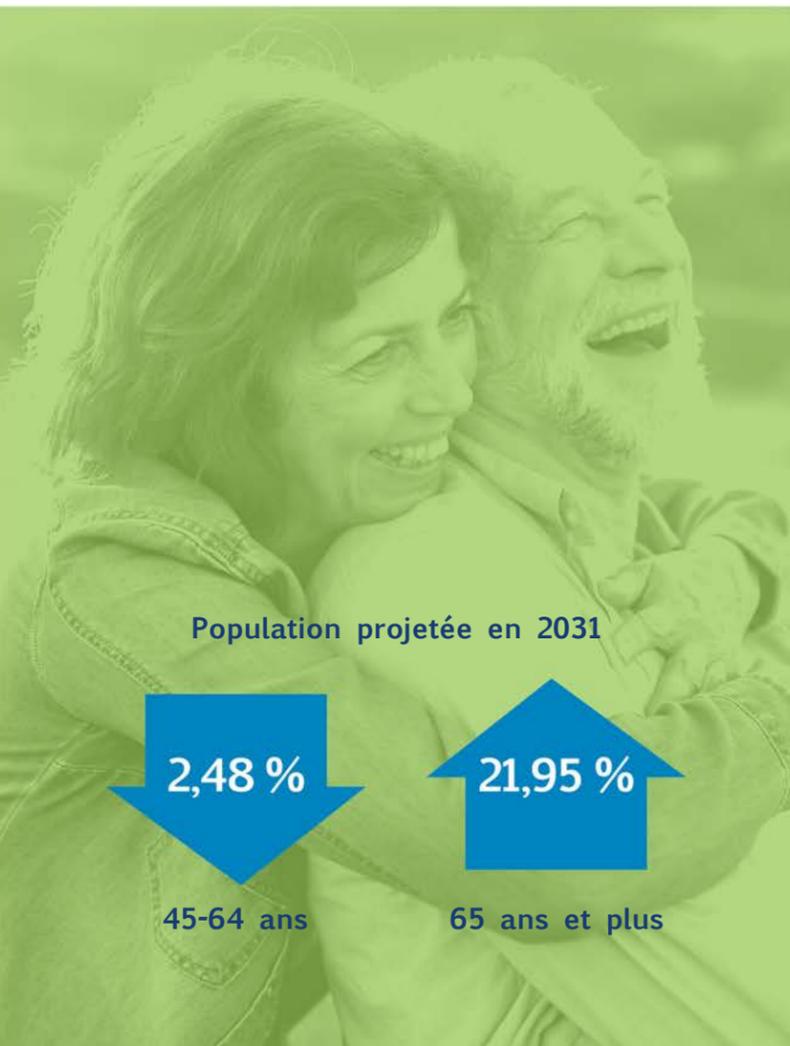
L'indice de défavorisation de la population se situe globalement entre «intermédiaire» et «défavorisé», et ce, malgré certaines aires de faible défavorisation.



## Aînés

L'augmentation de population projetée prévoit spécifiquement une hausse de 21,95 % chez les 65 ans et plus.

Une légère diminution est à prévoir chez les 45-64 ans (-2,48 %).

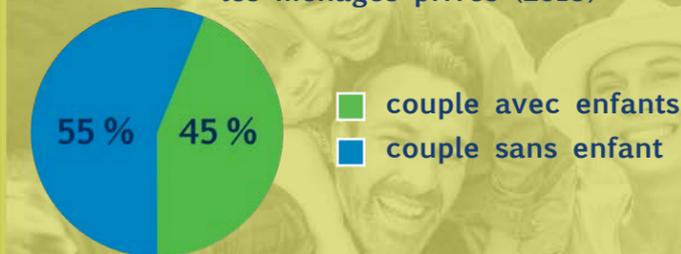


## Familles

En 2016 :

- 28 % des habitants de Château-Richer sont mariés;
- 35 % vivent en union libre;
- 25 % sont célibataires (jamais mariés);
- 6 % sont divorcés;
- 5 % sont veufs;
- 1 % sont séparés;
- 57 % des ménages ne sont composés que de 2 personnes;
- 55 % des couples n'ont pas d'enfant;
- Les couples avec enfants en ont majoritairement 1 (19 %) ou 2 (19 %).

Familles recensées comptant un couple dans les ménages privés (2016)

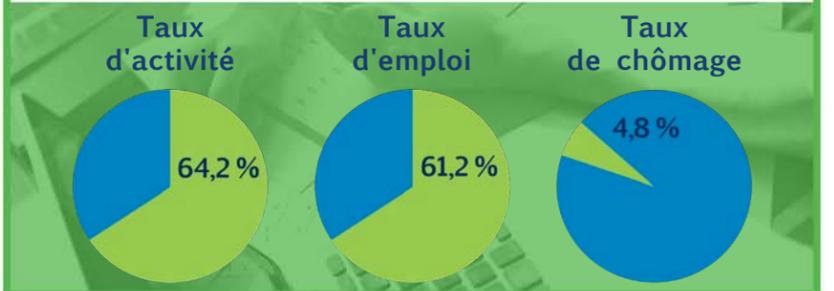


## Revenu et emploi

Château-Richer est la troisième ville de la MRC ayant le revenu médian des ménages le plus faible. Chez les travailleurs à temps plein, le revenu total d'emploi médian est de 43 935 \$, soit une augmentation de 35,88 % des résultats de 2005.

Le taux d'activité est de 64,2 %, en hausse comparativement à 2006 (62 %), tout comme l'est le taux d'emploi (61,2 % en 2016 contre 59,2 % en 2006).

Légère augmentation dans le taux de chômage, qui est passé de 4,5 % à 4,8 %.



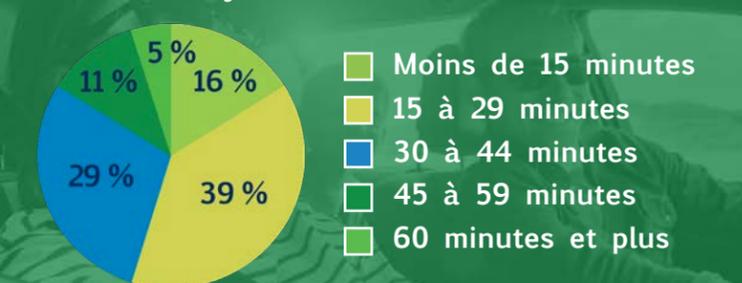
## Transport et déplacement pour se rendre au travail

La grande majorité de la population travaille à l'extérieur de la division de recensement (75 %), dont 93 % utilisent un transport motorisé.

Près de 68 % effectuent un trajet qui dure entre 15 et 45 minutes.

Moins de 1 % utilise le transport en commun.

Durée du trajet domicile - lieu de travail (2016)



## Mission, vision et valeurs de la Ville de Château-Richer

### La mission

La Ville de Château-Richer se donne comme mission de dispenser, avec efficacité et efficience, des services municipaux de qualité qui répondent aux besoins des citoyens et d'assurer le maintien et le développement d'un milieu de vie agréable.

### La vision

Mettre tout en œuvre pour que le citoyen soit bien accueilli, bien servi et bien dirigé, avec cohésion, équité et efficacité, sera la priorité de tous les employés ainsi que des élus.

### Les valeurs qui guident la Ville de Château-Richer :

La transparence

L'intégrité

La recherche de l'équité

L'excellence dans l'exécution

La loyauté envers la municipalité

La qualité de vie et l'engagement communautaire

## Valeurs de la Ville de Château-Richer

**La transparence...** c'est s'assurer, à tous les niveaux de l'organisation, que des informations claires et complètes sont accessibles, au moment opportun et dans le respect des règles de confidentialité, sur les activités, les décisions et leurs motifs, les recommandations et les avis, afin d'aider le citoyen à apprécier une situation et à exercer un jugement éclairé. La transparence, c'est également des modes de communications internes qui assurent un partage d'informations claires et complètes à tous les niveaux de l'organisation, afin que tous puissent accomplir adéquatement leurs fonctions et réaliser la mission de la Ville.

**L'intégrité...** se manifeste par la valorisation et par l'adoption d'un comportement honnête, rigoureux et juste. C'est agir avec droiture et professionnalisme, c'est-à-dire par un engagement à agir avec compétence et rigueur en toute circonstance et à ne prendre position que lorsqu'on a objectivement analysé la question et qu'on est en mesure d'exercer un jugement éclairé. L'intégrité, c'est éviter toute situation de conflit d'intérêts susceptible d'influencer la prise de décision ou l'exercice des fonctions.

**La recherche de l'équité...** se manifeste en traitant chaque citoyen avec justice et considération, sans jugement et favoritisme, et en toute impartialité en se basant sur des faits objectifs et non sur des impressions ni en fonction d'intérêts personnels dans le respect des lois et des règlements et lors de la prise de décisions à l'égard des services offerts. C'est agir envers les citoyens et les employés avec empathie, écoute, confiance, ouverture, tolérance et honnêteté. C'est faire en sorte que le respect soit réciproque.

**L'excellence dans l'exécution...** se manifeste par le travail d'employés dévoués et bien formés et d'une équipe d'élus impliqués dont les décisions, les actions et les discours sont cohérents avec la mission, les valeurs et les mandats de la Ville.

**La loyauté envers la municipalité...** se manifeste par la recherche de l'intérêt de la municipalité par les employés et les élus. Avoir un sentiment d'appartenance et de mobilisation à l'égard de l'organisation, affirmé par la coordination dynamique de nos efforts et nos actions vers la réussite organisationnelle.

**La qualité de vie et l'engagement communautaire...** c'est de favoriser le bien-être de la communauté et de nos employés dans toutes les sphères du développement durable (sociale, économique et environnementale) permettant d'atteindre un équilibre et un développement harmonieux pour tous.

## Une démarche approfondie : La Politique de la famille et des aînés

Bien que confirmé en mai 2017, ce n'est qu'en mars 2018 que le projet d'élaborer une politique de la famille et des aînés s'est réellement déployé au sein de la MRC de La Côte-de-Beaupré et de ses municipalités participantes. Cette démarche vise l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés tant au niveau local que régional.

### Rappel des principales étapes :

- **Octobre 2017** : Octroi d'un contrat à L'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN) pour l'élaboration du portrait statistique de la MRC (Rés. #2017-10-220).
- **Décembre 2017** : Octroi d'un contrat à l'ULSCN pour l'élaboration de la Politique de la famille et des aînés de la MRC (Rés. #2017-12-308).
- **Avril 2018** :
  - Engagement de la MRC pour l'élaboration d'une Politique de la famille et des aînés d'ici juin 2019 (Rés. #2018-04-60).
  - Nomination de Mme Parise Cormier au titre de Responsable des questions relatives aux familles et aux aînés pour la MRC (Rés. #2018-04-61 et 62).
  - Création d'un comité de pilotage régional de la Politique de la famille et des aînés (Rés. #2018-04-63).
  - Le printemps 2018 fut l'occasion pour Château-Richer de nommer un élu responsable des questions relatives aux familles et aux aînés (RQFA) et de désigner un comité de pilotage local. Ce rôle fut confié à madame Katia Cauchon, conseillère municipale. Le comité a eu l'occasion de se réunir afin de prendre connaissance du processus et de ses enjeux, mais également de l'amorcer en identifiant notamment les bons coups et certains points à améliorer localement.
- **Octobre 2018** : Demande de prolongation déposée par la MRC auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux pour l'élaboration de la Politique de la famille et des aînés, fixée au 31 janvier 2020 (Rés. #2018-10-184).
- **Automne 2018** : Afin d'assurer une fluidité dans cette démarche concertée, les responsables des loisirs des différentes municipalités se sont rencontrés périodiquement, à partir de l'automne 2018, pour planifier le travail à accomplir et échanger sur les différentes pratiques locales.

- **Du 7 novembre au 7 décembre 2018** : Les municipalités et la MRC ont conjointement invité les familles et aînés de leur milieu à compléter le sondage. La période de diffusion s'est prolongée jusqu'au 14 décembre. Chacune des entités a assumé la responsabilité de promouvoir la participation au sondage selon ses propres moyens de communication. Une version papier de ces questionnaires était également disponible au bureau de la MRC.

Les principales actions déployées par Château-Richer afin de promouvoir ses questionnaires sont les suivantes :

- Publication Facebook comprenant le lien et annonce sur le site Internet de la Ville le 7 novembre 2018. Un rappel a été fait sur Facebook le 6 décembre 2018.
- Envoi de courriels aux 391 clients de Qidigo le 9 novembre 2018. Des copies papier des questionnaires ont été distribuées au Centre Olivier Le Tardif, à l'Espace culturel Richard-Verreault et à l'hôtel de ville.
- **Jusqu'à la mi-avril 2019** : Analyse des données recueillies et rédaction des rapports de consultation. Les différents comités ont ensuite entamé l'étape de réalisation du plan d'action.
- **Été 2019 jusqu'au début de l'automne 2019** : Une version préliminaire des plans d'action des municipalités a été présentée aux conseils municipaux respectifs. La Ville a présenté son véritable plan d'action au conseil municipal au début du mois de décembre.



## Consultations auprès des familles et des aînés

Pour des raisons pratiques, un sondage électronique autoadministré a été utilisé pour recueillir des informations propres à chacun des milieux :

- Chaque comité de pilotage a bâti deux questionnaires, l'un à l'attention des familles et l'autre, des aînés ;
- Les questionnaires, bien que spécifiques à la clientèle qu'ils visent, trouvent de nombreuses similitudes. En effet, ils possèdent plus de 80 % de questions similaires afin de permettre la comparaison des deux groupes ;
- Les questionnaires se composent majoritairement de questions fermées à choix multiples, ainsi que de quelques questions à court développement. Ces dernières, ajoutées à la fin de chacun des thèmes, permettaient aux répondants de préciser leurs réponses, voire de préciser leur pensée.

Les questions du volet régional ont été ajoutées à la fin de chaque questionnaire municipal.

**Ces questionnaires abordaient les thèmes suivants :**

### Volet municipal

Aménagement du territoire  
Transport  
Environnement  
Services municipaux et appréciation du milieu de vie  
Saines habitudes de vie  
Sécurité  
Loisirs, culture et vie communautaire  
Habitation

### Volet régional

Communication  
Transport  
Sécurité  
Habitation  
Vie communautaire, loisirs et culture  
Aménagements des espaces publics

## Consultations auprès des adolescents

Les adolescents sont les adultes de demain alors la MRC a également souhaité les consulter.

Le comité de pilotage régional a décidé, au mois de décembre 2018, d'administrer aux adolescents un court questionnaire à réponses fermées afin de générer des données quantitatives, mais surtout, de procéder ultérieurement à des groupes de discussion qui s'avèreraient sans doute plus efficaces pour questionner les jeunes et connaître leurs préoccupations.

Le questionnaire retenu pour sonder les adolescents a été le même pour tous les jeunes de la Côte-de-Beaupré. Il se compose de 16 questions fermées à choix multiples. La section «profil des répondants» a volontairement été allégée, le but étant de différencier les provenances des jeunes sans pour autant obtenir d'autres données qui n'influenceraient en rien les actions à prendre ultérieurement.

**Rappel des principales étapes :**

- **Du 5 au 25 février 2019** : Les municipalités et la MRC ont conjointement invité les adolescents de leur milieu à compléter le sondage. Chacune des entités a assumé la responsabilité de promouvoir la participation au sondage selon ses propres moyens de communication.

- **Les 21 et 22 février 2019** : Les groupes de discussion ont eu lieu à l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne avec la précieuse collaboration de Vicky Grondin, technicienne en loisir et aux activités culturelles. Les élèves ont été regroupés selon leur cycle, avec comme idée de profiter d'une représentation de l'ensemble des municipalités.

Les thèmes abordés dans les groupes de discussion étaient les mêmes que ceux du sondage, en ajoutant cependant le thème de l'environnement.

Le recours aux groupes de discussion a permis d'éviter d'utiliser des questions ouvertes dans le sondage et a favorisé des échanges plus interactifs entre les jeunes pour sonder leurs besoins.

Pour mener à bien le projet visant les adolescents, le comité a pu compter sur la collaboration d'autres ressources dans la création et la révision du questionnaire, notamment Émilie Sirois du CIUSSS, Gabrielle Morin du Carrefour jeunesse-emploi et François Carrier de la MDJ L'Énigme de Beaufort.

### Faits saillants relatifs aux adolescents

<b>Communication</b>	Les moyens de communication informatisés ont la cote auprès des jeunes, surtout les pages Facebook (65 %).	Les adolescents aimeraient qu'une plateforme regroupant tout ce qui se passe sur la Côte-de-Beaupré en matière de loisirs et d'activités voit le jour. Ils s'abonneraient sûrement à une telle page.	
<b>Transport</b>	50 % des adolescents sondés éprouvent un problème de transport lorsqu'ils veulent aller voir des amis.	65 % dépendent bien souvent d'un adulte pour la majorité de leurs déplacements.	
<b>Saines habitudes de vie</b>	Ils se déclarent physiquement actifs; une majorité pratiquant des activités physiques plus intenses plus de 4 heures par semaine.	Seulement 35 % jugent que l'offre qui leur est proposée est suffisante pour leur permettre de bouger.	59 % indiquent ne pas fréquenter les parcs et espaces verts pour bouger.
<b>Activités et loisir</b>	Ils aimeraient que soit développée une offre d'activités mieux adaptée à leur réalité. Ils jugent que les événements organisés dans leur municipalité visent les enfants plus jeunes (choix d'activités offertes) et aimeraient qu'on pense à eux aussi dans une optique de favoriser leur participation.		

Les politiques de la famille et des aînés du Québec reposent sur un ensemble de principes et de valeurs éclairants qui guident la pratique quotidienne des intervenants municipaux et des partenaires dans leurs décisions et dans les gestes à poser au niveau de l'action concernant les familles et les aînés. La Ville de Château-Richer les a considérés lors de la réalisation de son plan d'action et y adhère.

**Le réflexe « Familles et aînés »**, pour s'ouvrir aux réalités de ces groupes. Cela se traduit par l'adhésion de tous les acteurs municipaux, les engageant à travailler en étroite collaboration, et par la réflexion sur l'incidence de l'ensemble des actions auprès des aînés et des familles.

**L'accessibilité**, un droit légitime qui se décline selon trois dimensions : l'accessibilité financière, l'accessibilité temporelle et l'accessibilité physique. Il s'agit d'assurer l'inclusion de tous les membres des familles et de tous les types de familles.

**La participation citoyenne et l'engagement civique** de la famille, incluant les aînés. Ces derniers sont responsables de leur qualité de vie. « Par et pour la famille » devient une source de motivation pour la mobilisation et l'implication des acteurs du milieu dans la mise en œuvre d'actions et dans la maximisation du potentiel des familles et des aînés dans le développement de la communauté.

**La concertation et le partenariat** par la mise en commun des ressources et de l'expertise du milieu afin de soutenir les familles et leurs membres.

**Le potentiel, l'autonomie et les acquis du milieu** se manifestent par le respect des compétences de tous les acteurs et la reconnaissance de leurs particularités dans la valorisation de la qualité du milieu de vie des familles et des aînés.

**La communication et l'information** permettant de demeurer branché sur les besoins du milieu, en constante évolution. L'accessibilité, la visibilité et la circulation de l'information sont des concepts clés.

**L'écoute du milieu** pour optimiser l'utilisation des ressources.

**La cohérence et l'arrimage** entre les politiques, les plans d'action et les autres documents de planification stratégique afin d'agir efficacement en complémentarité.

**Les saines habitudes de vie** visant l'intégration de mesures afin de promouvoir et développer de meilleures habitudes de vie auprès des familles et des aînés.



Photo : Béatrice Pauly

## Valeurs de la Politique de la famille et des aînés

La solidarité

L'équité

Le civisme

L'accueil

Le respect

La démocratie

**La solidarité** se manifeste par l'interdépendance, impliquant une responsabilité mutuelle d'assistance et d'entraide entre les membres d'un groupe.

**L'équité** réfère à un juste partage des ressources, des services et des biens publics, de manière à ce que chacun des acteurs y trouve sa juste part.

**Le civisme** est caractérisé par un comportement socialement responsable. Il se manifeste par l'observation des convenances et des bonnes manières en usage dans un groupe social.

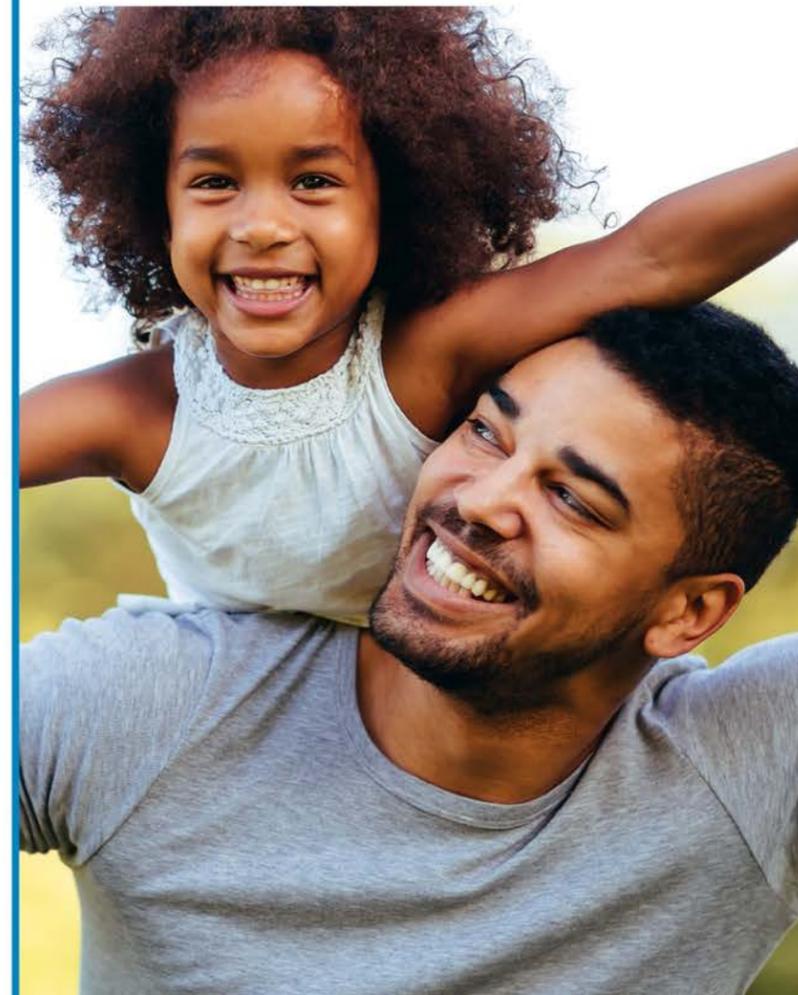
**Une communauté accueillante** est ouverte aux autres et elle encourage les échanges et l'inclusion.

**Le respect** fait référence à la politesse, à l'amabilité et à la sociabilité. Cette valeur aborde également le respect du bien commun, des lois et des règlements en vigueur et s'appuie sur l'acceptation de la différence et de la liberté collective.

**La démocratie** fait référence à la libre expression et au respect des opinions exprimées.

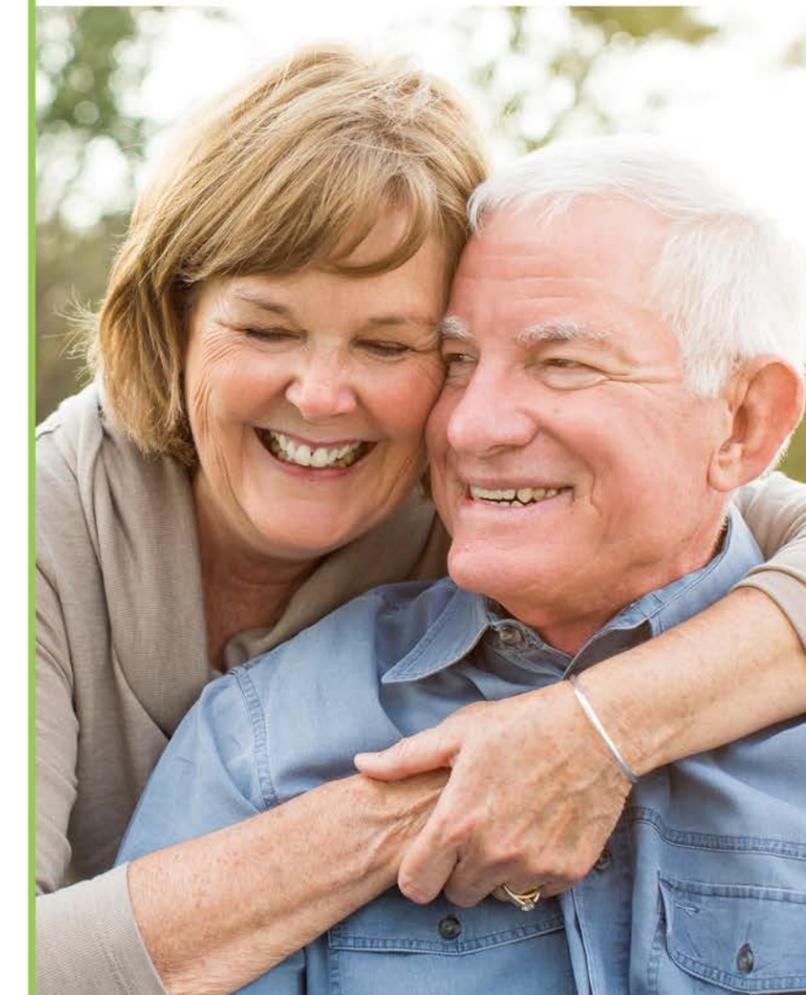
## Définition de la famille

La famille se définit comme un ensemble de personnes unies par des liens multiples et une histoire commune. Elle est le premier lieu d'apprentissage, de socialisation, de transmission des valeurs et des cultures. Comportant une dimension intergénérationnelle, la famille se présente sous différents modèles à l'intérieur desquels ses membres se soutiennent mutuellement à diverses étapes de leur vie, favorisant ainsi leur développement global.



## Définition des aînés

Les aînés sont ceux qui ont acquis leur rang et leur rôle social parce qu'ils sont les membres les plus âgés de la société. Souvent associés à la sagesse, parce qu'ils ont l'expérience et les connaissances, ils enrichissent leur milieu par leurs actions et implications. Représentant l'âme de la famille, ils sont témoins du passé et gardiens des valeurs; ils contribuent au tissu social de leur communauté.



## Orientations de la Politique de la famille et des aînés

Les orientations de la Politique de la famille et des aînés serviront de cadre de références pour les élus, les services de la municipalité, les institutions et les organismes lors de la prise de décisions. La municipalité entend ainsi renforcer les acquis et développer la région avec une plus grande considération des besoins des familles et des aînés et de leur apport à la communauté.

### Les orientations consistent à :

- Répondre aux besoins des familles et des aînés en arrimant les services disponibles sur le territoire ;
- Fournir à son administration et aux partenaires des orientations afin «de penser et d'agir» en fonction des familles et des aînés dans le but de créer un milieu de vie favorable à leur épanouissement, tout en tenant compte de leurs réalités, leurs besoins et leurs particularités ;
- Reconnaître les acquis du milieu en soutenant ce qui se fait déjà en faveur des aînés et des familles et valoriser ces actions ;
- Favoriser le partage d'information, la concertation, le partenariat et la complémentarité des interventions sur le territoire dans tous les dossiers touchant les familles et les aînés.



## Axes d'intervention de la Politique de la famille et des aînés

Les pages qui suivent contiennent le plan d'action détaillé de la Ville de Château-Richer, présenté sous forme de tableaux. Les actions sont classées par champs d'intervention, auxquelles sont rattachés des objectifs à atteindre, incluant les responsabilités des partenaires et collaborateurs, ainsi qu'un budget et un échéancier sur 3 ans pour les réaliser.

Certains faits saillants issus du sondage local sont ajoutés parmi les tableaux concernant les axes d'intervention et viennent appuyer les actions choisies.

Ce plan a été adopté par résolution en décembre 2019 et la Ville s'est engagée à le réaliser, selon l'échéancier 2020-2022.

Les 11 axes d'intervention ont un impact indéniable sur la qualité de vie des familles et des aînés. À cet effet, des mesures ont été établies dans chacun de ces axes et réparties sur les trois prochaines années du plan d'action.

Afin d'atteindre des résultats tangibles qui contribueront au développement de la Ville, les actions ont été élaborées en impliquant des acteurs du milieu, des ressources existantes et des constats identifiés lors de la consultation publique, sans négliger des mesures — parfois déjà en place — ne nécessitant que de simples mises à jour pour les bonifier.

Ces axes sont issus des champs d'action préconisés par le ministère de la Famille dans le cadre de l'élaboration d'une PFM et par le Ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de la démarche MADA.



Le besoin d'information est essentiel pour les familles et les aînés et cette information se doit d'être pertinente, lisible, bien diffusée et accessible selon les publics.

Le service des communications (site Internet, plateforme Qidigo, journal *La Tribune*, page Facebook, etc.) mérite la première place auprès des familles sondées avec un taux de satisfaction de 92 % et de 81 % chez les aînés.

Objectifs	Actions	Publics ciblés			Responsables	Échéanciers			Budget
		F	A	I		2020	2021	2022	
Soutenir la Politique de la famille et des aînés	Mettre sur pied un comité de suivi pour la Politique de la famille et des aînés	✓	✓		VCR	✓			\$
	Faire un recensement des différentes subventions possibles touchant la famille et les aînés	✓	✓		VCR	✓	✓	✓	\$
	Faire des demandes de subventions permettant la réalisation de projets du plan d'action pour la famille et les aînés	✓	✓		VCR	✓	✓	✓	\$
Faciliter les communications	Rendre plus convivial le site Internet de la Ville pour que les familles et les aînés l'utilisent davantage	✓	✓		VCR	✓	✓	✓	\$
	Sensibiliser les organismes de la Côte-de-Beaupré à transmettre à la Ville leurs activités offertes afin que la Ville en fasse la diffusion	✓	✓		VCR	✓	✓	✓	\$

## Chez les familles

**73%** des familles consultent la page Facebook.

Le journal *La Tribune* est au 2<sup>e</sup> rang des moyens de communication (52 %) devant les feuillets postaux (34 %, 5<sup>e</sup> rang) et le journal *L'Autre Voix* (28 %, 6<sup>e</sup> rang).

## Chez les aînés

**56%** préfèrent les feuillets par la poste, devançant de peu le site Internet de la Ville (50 %), mais aucun journal ne semble retenir l'attention des aînés sondés.

Tant la mise en œuvre que le suivi de la Politique de la famille et des aînés doivent s'inscrire dans une démarche planifiée et continue. La rigueur est de mise et représente un gage de succès. Afin de s'assurer des retombées positives et que les efforts investis ne soient pas vains, soulignons la formation d'un comité de suivi, geste essentiel à la pérennité de la démarche.

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) préconise de miser sur la continuité au niveau de la composition (par rapport au comité de pilotage), et particulièrement pour le responsable des questions relatives aux familles et aînés (RQFA) et le porteur administratif. Des rencontres régulières (trois à quatre fois par année) sont suggérées. Ces suivis permettront l'ajustement nécessaire aux nouvelles réalités et la prise de décisions éclairées quant à la poursuite de certaines actions.



Encourager les jeunes et les féliciter pour leurs efforts sont des exemples probants de persévérance, mais la réussite éducative des jeunes est l'affaire de tous : le jeune lui-même, ses parents, le milieu scolaire, incluant les milieux des affaires et municipaux. La Ville souhaite emboîter le pas et mieux connaître ses organismes jeunesse afin de collaborer plus efficacement avec eux, mais aussi mettre sur pied des initiatives favorisant la collaboration et l'entraide entre les jeunes et les aînés afin de répondre aux besoins de cette population vieillissante, tout en valorisant les efforts des jeunes.

Objectifs	Actions	Publics ciblés			Responsables	Échéanciers			Budget
		F	A	I		2020	2021	2022	
Favoriser la participation communautaire de nos adolescents	Promouvoir et créer des liens avec l'organisme Carrefour jeunesse-emploi (CJE) afin d'offrir les services de Coopérative jeunesse de services (CJS) aux aînés de la municipalité pour effectuer les menus travaux d'entretien		✓		VCR et CJE	✓	✓	✓	\$
Valoriser la mémoire collective	Évaluer la possibilité de mettre sur pied une bibliothèque d'enregistrements de récits de vie des « anciens » accessible à la bibliothèque municipale	✓	✓	✓	Centre de généalogie, des archives et des biens culturels de Château-Richer, ECRV		✓		\$
	Promouvoir la culture et l'histoire de Château-Richer par le projet BaladoDécouverte	✓	✓		VCR et Jean-Luc Milot	✓			\$
Développer la communication intergénérationnelle	Jumeler les jeunes et les personnes âgées dans le cadre d'activités bien ciblées			✓	Cercle des Fermières de Château-Richer, ECRV, Chevaliers de Colomb	✓			\$

Dans cette optique, bien que 75 % des aînés sondés affirment que la ville est un milieu de vie favorable à leur épanouissement, les répondants qui ne le pensent pas souhaitent de l'aide au niveau du réseautage afin d'engager ponctuellement des personnes pour de petites tâches ménagères qu'ils ne peuvent assumer seuls. Ce constat semble avoir suscité un intérêt de la part de la Ville pour la mise en place d'une action concrète intergénérationnelle.



Les activités de sport, de loisir et de culture offrent aux citoyens des occasions d'apprendre, d'être actifs, de rencontrer des gens et d'échanger. Elles sont donc au cœur du bien-être individuel et de la vie sociale d'une communauté. Elles assurent sa vitalité.

Objectifs	Actions
Favoriser la vie sociale des personnes âgées dans leur milieu de vie communautaire	Promouvoir les activités pour nos aînés (tournois de cartes, bingo ou autres activités) en association avec les partenaires du milieu
Mettre en valeur nos installations de loisir et de culture existantes	Dynamiser le nouveau chalet des loisirs ainsi que les installations et activités disponibles en y organisant des événements et en offrant des cours
	Appuyer l'organisme Aux Trois Couvents afin de faire connaître leurs activités ainsi que leur mission via la page Facebook de la Ville et le site Internet
	Appuyer le Centre de généalogie, des archives et des biens culturels de Château-Richer afin de faire connaître leurs activités et services via la page Facebook de la Ville et le site Internet
	Évaluer la possibilité d'installer un système de contrôle afin d'offrir un accès à des services sanitaires en dehors des heures régulières d'ouverture
	Poursuivre et bonifier la diffusion et la promotion des activités et des services de la bibliothèque

Le questionnaire administré aux familles et aux aînés visait notamment à mieux comprendre l'adéquation des services offerts avec leurs besoins et dévoilait aussi certaines données d'achalandage parmi les activités organisées sur le territoire.

Publics ciblés			Responsables	Échéanciers			Budget
F	A	I		2020	2021	2022	
	✓		FADOQ, Cercle des Fermières, Aux Trois Couvents	✓	✓	✓	\$
✓	✓		VCR	✓	✓	✓	\$\$\$
✓	✓		VCR et Aux Trois Couvents	✓	✓	✓	\$
✓	✓		VCR et Centre de généalogie, des archives et des biens culturels de Château-Richer	✓	✓	✓	\$
✓	✓		VCR	✓			\$\$
✓	✓		VCR et Espace culturel Richard-Verreau	✓	✓	✓	\$



Objectifs	Actions		Publics ciblés			Responsables	Échéanciers			Budget
			F	A	I		2020	2021	2022	
Stimuler la participation des adolescents à des loisirs ou projets les concernant	Informar les jeunes âgés de 14 ans et plus de leur éligibilité au projet de participation citoyenne via les séances du Conseil qui sont diffusées à la Télé d'ici et en ligne sur Youtube.com		✓			VCR et la conseillère Johanne Pageau	✓	✓		\$
Stimuler la littératie numérique auprès des aînés	Faire connaître les ateliers sur la littératie numérique en partenariat avec les organismes locaux			✓		ECRV, FADOQ, Cercle des Fermières			✓	\$

Faits saillants chez les aînés

**94%** souhaitent qu'il y ait plus d'activités intergénérationnelles afin de promouvoir le partage des connaissances et le savoir-faire entre les générations. **57%** des familles le souhaitent aussi.

**65%** ne participent pas aux activités proposées.

**69%** aimeraient surtout participer à des conférences et discussions.



Des concepts tels le bénévolat, l'engagement citoyen, ou encore l'emploi et le mentorat sont autant de facettes abordées dans ce thème. On se réfère aux rôles sociaux occupés par les citoyens au sein de leur communauté. La Ville a intérêt à encourager des initiatives axées sur la participation sociale des aînés et des familles puisque cette participation développe et soutient le bénévolat, valorisant les habiletés, les connaissances et les compétences des citoyens dans de nombreux champs d'action.

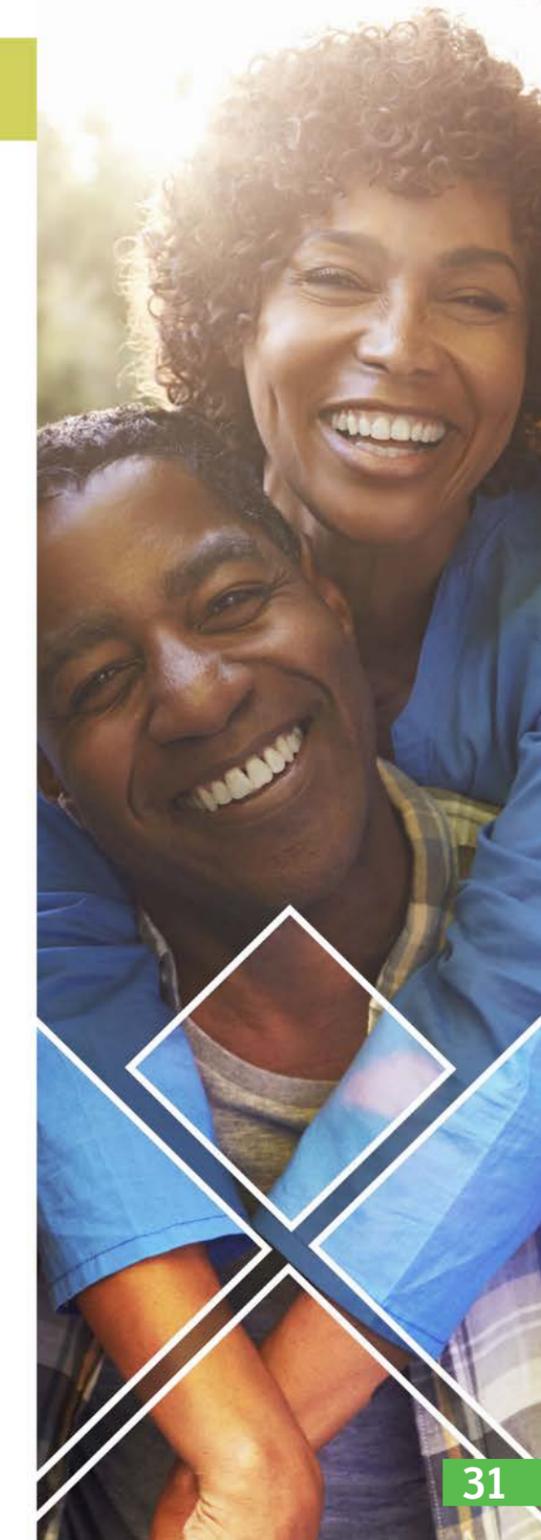
Chez les aînés, le maintien d'une activité de travail, si elle est souhaitée, ou l'occasion de faire du mentorat représentent des moyens de continuer à exercer un rôle social concret. Dans tous les cas, une synergie se crée, des rencontres sont provoquées et ces échanges contribuent à nourrir le capital social et humain d'une communauté.

Objectifs	Actions	Publics ciblés			Responsables	Échéanciers			Budget
		F	A	I		2020	2021	2022	
Accroître l'implication bénévole des familles et des aînés	Soutenir une campagne de recrutement pour les bénévoles en partenariat avec l'Association Bénévole Côte-de-Beaupré	✓	✓		VCR et ABCB			✓	\$
Accroître le sentiment d'appartenance des familles et des aînés envers leur municipalité	Promouvoir le projet « Budget participatif citoyen » via la télédiffusion des séances du Conseil, les dépliants postés dans chaque maison et l'onglet de rappel sur le site Internet de la Ville	✓	✓		VCR (Conseil municipal)	✓	✓		\$\$
	Stimuler la participation au projet « Budget participatif citoyen » en créant des vitrines pour promouvoir les idées des participants	✓	✓		VCR	✓	✓		\$\$

**50%** des aînés fréquentent un organisme, réseau ou regroupement leur permettant de socialiser. L'autre moitié n'est simplement pas intéressée par ce genre d'affiliation.

**72%** des familles ont peu d'intérêt à s'impliquer bénévolement et 18 % aimeraient en faire davantage, particulièrement dans le domaine de l'alimentation et de la lutte contre la pauvreté (19 %).

**12%** des aînés aimeraient s'impliquer davantage.



L'accès aux services et aux activités sociales ou familiales des aînés et des familles implique de se mouvoir d'un lieu à un autre. Les besoins en mobilité reflètent les besoins de la vie courante que l'on pense à la consommation, aux soins et aux services, au besoin de côtoyer sa famille et amis ou au besoin de se divertir et de s'informer.

Des limitations à cette mobilité entraînent des conséquences non désirées telles qu'une sédentarité, un risque d'isolement ou encore des besoins essentiels difficilement comblés. De plus, les normes de transport actif et collectif s'inscrivent dans une vision de développement durable d'une municipalité, en favorisant l'activité physique chez les citoyens et en réduisant l'impact écologique sur le milieu.

Objectifs	Actions	Publics ciblés			Responsables	Échéanciers			Budget
		F	A	I		2020	2021	2022	
Bonifier l'offre et l'utilisation du transport public	Appuyer la MRC dans sa réflexion concernant un transport en commun plus structurant impliquant tous les acteurs (MRC, municipalités, PLUMobile)	✓	✓		VCR, MRC et PLUMobile	✓	✓		\$
	Mieux faire connaître les services de transport disponibles dans la municipalité (covoiturage) via notre site Internet et notre page Facebook (ex: covoiturage.ca)	✓	✓		VCR		✓		\$
Création d'une piste cyclable accessible et sécuritaire	Appuyer la MRC afin d'évaluer les possibilités d'aménagement d'une piste cyclable/piétonnière dans les endroits appropriés de la municipalité	✓	✓		VCR et MRC	✓	✓		\$

## Les citoyens sondés se considèrent assez actifs dans leurs déplacements

**63%** des familles indiquent marcher souvent et de temps en temps dans leurs déplacements.

**94%** des aînés indiquent marcher souvent et de temps en temps dans leurs déplacements.

**Familles**  
**17%**

**Aînés**  
**19%**

ont le désir d'utiliser un autre mode de transport que celui présentement utilisé au quotidien.

## Les principaux modes de déplacement alternatifs qu'ils souhaitent utiliser sont :

**Aînés**

le train, un service de covoiturage, des taxis et un service d'autobus offrant un plus vaste choix à l'horaire.

**Familles**

un réseau d'autobus mieux développé.



L'aménagement du territoire, l'urbanisme et la conception des espaces et bâtiments publics sont ici au cœur de ce thème. Château-Richer peut influencer la mobilité individuelle de ses résidents, particulièrement des aînés.

En général, une accessibilité physique aux installations à vocation sportive ou culturelle, aux commerces, à des aires de repos et à des espaces verts permet aux aînés, aux personnes en situation de handicap et aux familles avec de jeunes enfants de profiter au maximum de leur environnement.

Objectifs	Actions	Publics ciblés			Responsables	Échéanciers			Budget
		F	A	I		2020	2021	2022	
Favoriser l'accès aux rives du St-Laurent	Poursuivre les actions en lien avec l'aménagement du parc linéaire (parc riverain)	✓	✓		VCR et MTQ	✓			\$\$\$
	Informar les citoyens à chaque étape de réalisation du projet du parc linéaire via le point « Suivi de dossiers » à l'ordre du jour lors des séances du conseil	✓	✓		VCR (Conseil municipal)	✓			\$
	Ajouter des tables à pique-nique et des bancs dans l'aménagement du parc prévu	✓	✓		VCR			✓	\$\$
Améliorer l'accessibilité aux édifices de la municipalité	Évaluer la possibilité de rendre plus faciles certains accès aux édifices municipaux	✓	✓		VCR		✓		\$\$
Favoriser la socialisation spontanée autour du noyau villageois	S'assurer d'impliquer les partenaires du milieu (organismes communautaires, entreprises privées, partenaires, etc.) dans la réflexion sur l'aménagement d'espaces de socialisation en créant la Place de l'Église	✓	✓		VCR et comité Place de l'Église		✓		\$
	Évaluer la possibilité de créer un espace public ouvert à tous les citoyens permettant l'émergence des nouvelles tendances (ruches, jardins sur les toits, mobilier urbain, agriculture en pot, etc.)	✓	✓		VCR			✓	\$



Objectifs	Actions	Publics ciblés			Responsables	Échéanciers			Budget
		F	A	I		2020	2021	2022	
Favoriser des interventions environnementales sur l'eau, les déchets et le bruit	Sensibiliser les citoyens, familles et aînés à la collecte de l'eau de pluie pour en faire usage avec le jardinage et ainsi ménager l'eau traitée en changeant la réglementation municipale	✓	✓		VCR		✓		\$
	Appuyer la MRC dans la mise en œuvre du projet de la collecte des matières compostables	✓	✓		VCR et MRC	✓	✓	✓	\$

**L'aménagement des liens pédestres et cyclables ne plaît pas à :**

**56%** des familles.

**63%** des aînés.

**80%** des aînés ont comme priorité d'action la bonification des commerces et des services.

**85%** des familles mentionnent que les infrastructures sportives devraient être une priorité d'action pour la Ville.

**Familles  
90%**

**Aînés  
88%**

accordent une grande importance à l'aménagement des parcs et des espaces verts.

De plus, la qualité du milieu de vie d'une ville teinte directement le niveau de bien-être de ses résidents. À ce sujet, la qualité de l'air et de l'eau potable, la préservation des ressources naturelles et une gestion des déchets respectueuse de l'environnement ont un impact non seulement sur la santé des citoyens, mais également sur la satisfaction qu'ils éprouvent dans leur ville.

**50%** des aînés sondés souhaitent posséder un baril de récupération d'eau de pluie.

**Le compostage est aussi une option envisagée par les deux groupes**

**40%** des familles aimeraient composter.

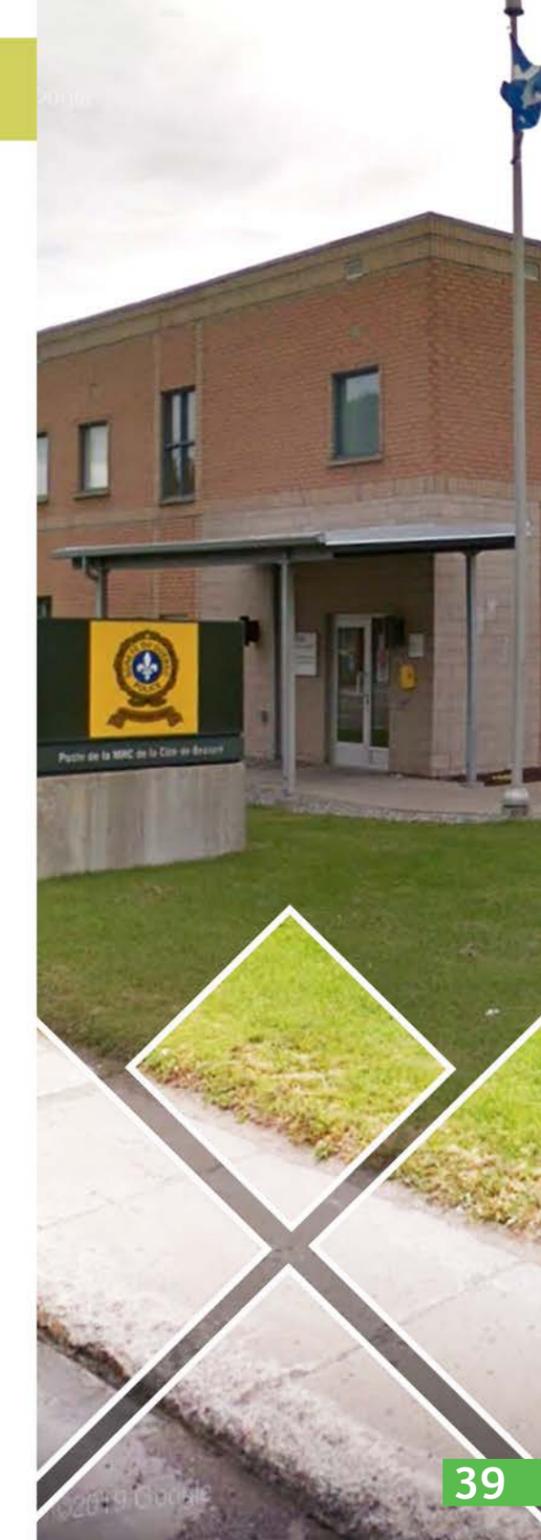
**50%** des aînés aimeraient composter.



Lorsqu'il est question de sécurité, deux facteurs s'influencent mutuellement : sécurité publique et sentiment de sécurité ressenti par les citoyens. Malgré la présence d'infrastructures, d'interventions et de services d'urgence permettant d'assurer la sécurité des citoyens, le sentiment de sécurité personnelle contribue à la sécurité globale de l'individu dans son lieu de vie.

Le questionnaire diffusé proposait une liste d'endroits et de moyens de transport pour lesquels les familles et les aînés devaient évaluer leur sentiment sur une échelle variable d'un sentiment de sécurité.

Objectifs	Actions	Publics ciblés			Responsables	Échéanciers			Budget
		F	A	I		2020	2021	2022	
Augmenter le sentiment de sécurité à vélo et à pied	Ajouter de l'éclairage aux endroits nécessaires jugés moins éclairés dans la municipalité	✓	✓		VCR	✓			\$\$\$
	Évaluer la faisabilité d'implanter un sentier de marche sur le site du terrain des loisirs allant jusqu'aux tours d'Hydro Québec	✓	✓		VCR			✓	\$\$
	Analyser le plan d'aménagement du projet du «lien piétonnier» entre le centre communautaire et le site des loisirs	✓	✓		VCR	✓			\$
	Appuyer les démarches afin d'évaluer la possibilité de créer un chemin pour le transport lourd (fardier, bétonnière, 10 roues et autres) et promouvoir la sécurité en contrant le bruit, pour ainsi favoriser une plus saine qualité de vie	✓	✓		VCR et MTQ	✓			\$\$\$
	Bonifier la collaboration avec la SQ afin de faire respecter le partage de la route entre ses différents usagers et les limites de vitesse	✓	✓		VCR et SQ		✓		\$
Favoriser le lien de confiance des aînés envers les ressources du milieu afin de contrer la maltraitance	Rédiger et envoyer une lettre aux citoyens pour mouser la plus value du bon voisinage (incluant dans la lettre une définition de la maltraitance, invitation à rester à l'affût, etc.)		✓		VCR			✓	\$\$
	Distribuer des informations durant la Fête nationale du Québec		✓		VCR			✓	\$\$
	Promouvoir les services des organismes ressources CLSC, TAG - Travail de rue, Association Bénévole Côte-de-Beaupré et autres. Connaître les ressources mises à la disposition des aînés		✓		VCR et organismes ressources ciblés			✓	\$\$\$



Objectifs	Actions	Publics ciblés			Responsables	Échéanciers			Budget
		F	A	I		2020	2021	2022	
Renforcer le sentiment de sécurité entre les cyclistes, piétons et automobilistes	Améliorer et réviser la signalisation routière en ajoutant des pancartes descriptives le long de l'avenue Royale pour une plus grande sécurité des familles et des aînés	✓	✓		VCR		✓		\$\$
	Promouvoir les campagnes de sensibilisation existantes en matière de sécurité routière auprès des citoyens	✓	✓		VCR et SAAQ		✓		\$
	Promouvoir les campagnes de sensibilisation concernant les bonnes habitudes de civisme sur la route entre les différents usagers	✓	✓		VCR, SAAQ et SQ		✓		\$

**90%** des citoyens se disent être en sécurité dans leur ville.

**74%** des familles se sentent plus ou moins en sécurité ou ne se sentent pas en sécurité à vélo.

**Familles  
90%**

**Aînés  
94%**

croient que la sécurité et le partage de la route entre les usagers actifs (piétons, cyclistes) et motorisés (automobilistes) revêtent une importance capitale.



Pourquoi aime-t-on sa résidence et, par extension, son quartier ou sa ville? Quels facteurs sont les plus déterminants lorsque l'on doit choisir un milieu de vie? Plusieurs éléments entrent en ligne de compte et les questionnaires offraient aux aînés et aux familles l'opportunité de se prononcer à ce sujet.

De plus, avoir accès à une variété de types d'habitation sur le territoire d'une ville permet de répondre à l'ensemble des besoins des familles et des aînés, leur offrant les moyens de demeurer dans le milieu autant qu'ils le désirent.

Objectifs	Actions	Publics ciblés			Responsables	Échéanciers			Budget
		F	A	I		2020	2021	2022	
Assurer une certaine vitalité économique répondant aux besoins des familles et des aînés	Appuyer Développement Côte-de-Beaupré dans l'expansion des entreprises locales en leur offrant une vitrine ouverte sur leurs produits	✓	✓		VCR et DCDB			✓	\$
	Promouvoir la Coopérative jeunesse de services (CJS) pour offrir une aide ponctuelle dans les menus travaux aux personnes âgées, handicapées, en perte d'autonomie, aux personnes à charge et aux jeunes familles, afin de leur permettre une meilleure qualité de vie	✓	✓		VCR et CJS			✓	\$
	Renforcer le lien avec le Carrefour jeunesse-emploi et envisager des collaborations dans le but d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées, handicapées, en perte d'autonomie, aux jeunes familles, etc.	✓	✓		VCR et CJE			✓	\$

**75%** des répondants sont satisfaits de la prestation de services offerte par la Ville.

**Les familles sont majoritairement satisfaites de l'offre en habitation.** Les réponses combinées de «j'apprécie» ou «j'apprécie, mais elle pourrait être bonifiée» sont positives dans une proportion de 99 %.

On ne peut dire la même chose de l'offre commerciale, qui est plutôt négative dans une proportion de 93 %.

**63%** des aînés croient tout de même que l'offre commerciale pourrait être bonifiée.



Les recherches ont démontré l'importance de bouger quotidiennement pour prévenir les maladies et conserver une bonne santé. Selon la Loi sur les services de santé et les services sociaux, la santé est définie comme «la capacité physique, psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer d'une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie».

Objectifs	Actions
Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées	Faire connaître le répertoire de l'Alliance Affaires Côte-de-Beaupré afin de permettre aux aînés de s'impliquer auprès des organismes du milieu (ex : réalisation de menus travaux, entretiens ponctuels, etc.)
	Conscientiser les citoyens au bon voisinage pour rester vigilant face aux aînés plus fragiles via le site Internet, la page Facebook et en ajoutant une capsule dans le journal municipal <i>La Tribune</i>
	Avoir une tribune lors des réunions du Conseil pour énoncer l'information mensuelle relative aux aînés
Favoriser une vie active pour toutes les familles et les aînés	Collaborer avec les milieux de vie des aînés (résidences, OMH, etc.) afin de diversifier l'offre de services
	Promouvoir le nouveau chalet des loisirs et les plages horaires des différentes activités offertes via le site Internet et la page Facebook
	Faire connaître la présence d'une ressource spécialisée en travail de milieu auprès des aînés via le site Internet, la page Facebook et le journal municipal <i>La Tribune</i>

Elle est définie par plusieurs éléments dont les caractéristiques individuelles (caractéristiques biologiques, génétiques, socioéconomiques, comportements et habitudes...), mais aussi, et il ne faut pas le négliger, les différents services auxquels une population a accès.

Publics ciblés			Responsables	Échéanciers			Budget
F	A	I		2020	2021	2022	
	✓		VCR et Alliances Affaires Côte-de-Beaupré			✓	\$
✓	✓		VCR			✓	\$
	✓		VCR (Conseil municipal)		✓		\$
	✓		VCR et résidences de personnes âgées			✓	\$
✓	✓		VCR	✓			\$
✓	✓		VCR et TAG Travail de rue	✓			\$

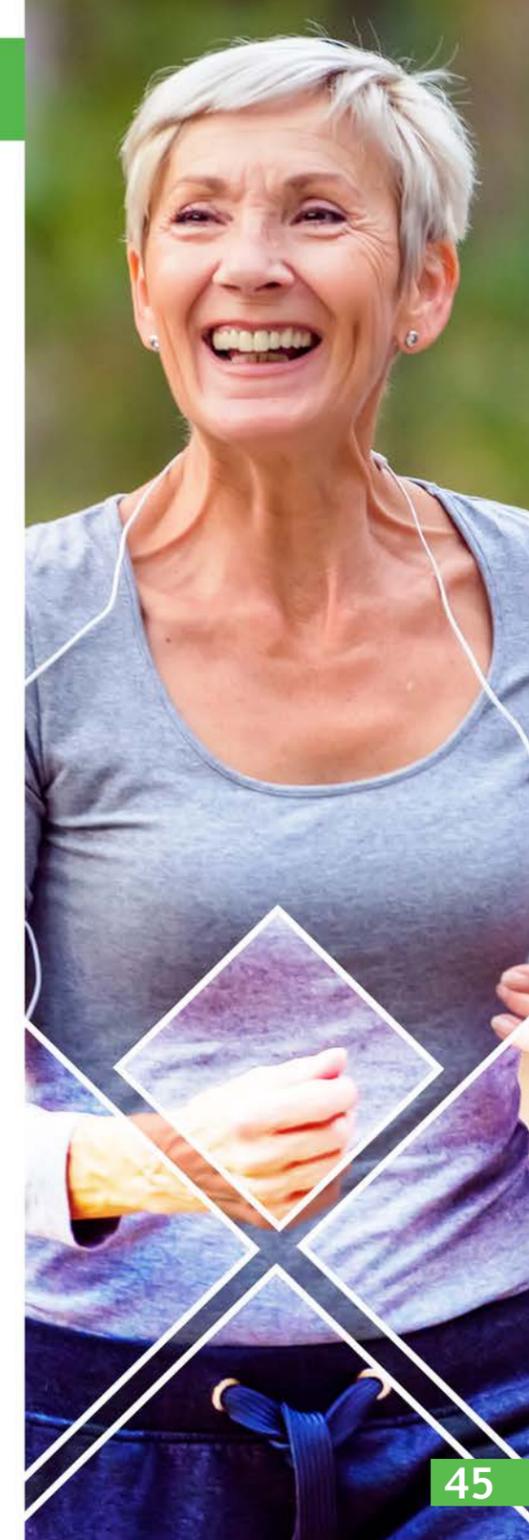
**68%** des familles fréquentent les espaces verts.

**47%** des familles ne trouvent pas que la ville offre une si grande diversité d'activités pour faire bouger les membres de leur famille.

**88%** des aînés sondés se considèrent comme autonomes.

**84%** peuvent compter sur l'aide d'un proche si nécessaire.

Fait rassurant à signaler, à la question : « Si vous étiez victime d'abus, de violence ou de toute forme de maltraitance, seriez-vous capable de le dénoncer? » la totalité des aînés questionnés est à l'aise de dénoncer ce type de situation.



Le respect peut s'exprimer par la politesse et la courtoisie, mais au quotidien, plusieurs pratiques positives sont souhaitées au sein de la Ville. Ceci assurera une meilleure participation des aînés à leur vie collective, participation souvent tributaire de certaines conditions d'accueil. On vise ici à amoindrir l'âgisme, l'expression de stéréotypes où les aînés sont représentés par des images de faiblesse ou de dépendance, ou des images qui diffusent des préjugés relatifs à l'âge, la discrimination et les inégalités économiques.

On aspire à mettre en place des mesures d'inclusion sociale, telle l'accessibilité économique aux programmes ou aux activités offerts.

Objectifs	Actions	Publics ciblés			Responsables	Échéanciers			Budget
		F	A	I		2020	2021	2022	
Encourager les liens intergénérationnels	Sonder les familles et les aînés sur leurs intérêts pour des activités intergénérationnelles via le marché aux puces et les événements municipaux			✓	VCR et Paroisse Notre-Dame-de-la-Nouvelle-France		✓		\$
	Organiser des rencontres intergénérationnelles pour faire connaître la vie d'avant aux enfants et aux adolescents			✓	VCR, ECRV et Centre de généalogie, des archives et des biens culturels de Château-Richer			✓	\$\$
	Maintenir et favoriser les actions intergénérationnelles du Cercle des Fermières			✓	VCR et Cercle des Fermières		✓		\$
Encourager la socialisation	Promouvoir le site des loisirs comme étant un lieu de socialisation gratuit, sans obligation d'achat	✓	✓		VCR		✓		\$
Diminuer les inégalités sociales entre les différentes familles et les aînés	Offrir un accès gratuit au réseau Internet à la Place de l'Église	✓	✓		VCR	✓			\$\$



Des organismes communautaires offrent des prestations permettant aux familles de mieux vivre au quotidien. Les parents ont des ressources sur lesquelles ils peuvent compter; encore faut-il que ces services soient connus de la population.

La Ville a donc ici un travail de diffusion et de partage à faire auprès de ses citoyens, tout en collaborant plus étroitement avec les organismes de son territoire et ceux opérant à l'échelle de la MRC.

Objectifs	Actions	Publics ciblés			Responsables	Échéanciers			Budget
		F	A	I		2020	2021	2022	
Faciliter les communications entre les familles et les services disponibles de leur territoire	Référer la mission de tous les organismes communautaires de la Côte-de-Beaupré (RFCB, TAG, etc.) ainsi que les formations offertes via les organismes	✓	✓		VCR et tous les organismes ciblés			✓	\$
	Faire connaître les organismes touchant les familles et les aînés lors des événements municipaux	✓	✓		VCR		✓		\$
	Utiliser la page Facebook de la Ville comme courroie de transmission d'information des organismes du milieu aux citoyens	✓	✓		VCR et tous les organismes ciblés	✓			\$
	Faire connaître le calendrier de publications de la Ville aux divers organismes du milieu	✓	✓		VCR et tous les organismes ciblés			✓	\$



## Conclusion

Une politique de la famille et des aînés constitue un véritable outil de changement et d'intervention pour un milieu. Cet instrument devient le pivot censé articuler les orientations et les actions de la Ville de Château-Richer et de ses partenaires en faveur de l'amélioration de la qualité de vie de la communauté.

L'élaboration de cette première Politique de la famille et des aînés de la MRC de La Côte-de-Beaupré, reconnue par le ministère de la Famille, et de celles de 6 municipalités du territoire (Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Joachim, Saint-Tite-des-Caps) et des plans d'action qui leur sont rattachés, a permis de raffermir la volonté de positionner les questions familiales et relatives aux aînés au cœur des préoccupations municipales et territoriales.

Il appartient maintenant à l'ensemble des partenaires de s'approprier les mesures qui ont été élaborées en faveur de ces deux publics et de les concrétiser dans l'horizon convenu. Gageons que cette démarche collective aura insufflé une vision porteuse, ambitieuse et rassembleuse pour la MRC de La Côte-de-Beaupré!

## Lexique

### A : Aînés

ABCB : Association Bénévole Côte-de-Beaupré

CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et services sociaux

CJE : Carrefour jeunesse-emploi

CJS : Coopérative jeunesse de services

CLSC : Centre local de services communautaires

DCDB : Développement Côte-de-Beaupré

ECRV : Espace culturel Richard-Verreault

### F : Familles

I : Intergénérationnelle

MADA : Municipalité Amie des Aînés

MDJ : Maison des jeunes

MRC : Municipalité régionale de comté

MTQ : Ministère des Transports du Québec

OMH : Office municipal d'habitation

PFM : Politique familiale municipale

RFCB : Ressources familiales Côte-de-Beaupré

RQFA : Responsable de questions familles et aînés

SAAQ : Société de l'assurance automobile du Québec

SQ : Sûreté du Québec

ULSCN : Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale

VCR : Ville de Château-Richer





## Ville de Château-Richer

8006, avenue Royale  
Château-Richer (Qc) G0A 1N0  
Téléphone : (418) 824-4294  
Télécopieur : (418) 824-3277  
Courriel : [info@chateauricher.qc.ca](mailto:info@chateauricher.qc.ca)